



Ville d'Esch-sur-Alzette

**Secrétariat**

SH

Date de l'annonce publique de la séance:  
25.11.2010

Date de la convocation des conseillers :  
25.11.2010

point de l'ordre du jour no:  
03/18

## Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

### Séance publique du 17 décembre 2010

**Présents:** Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Tonnar, échevins, Maroldt, Snel, Roller, Huss, Hildgen, Codello, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Becker, Baum, conseillers, Clement, secrétaire communal.

**Absents :** Spautz, échevin, Hannen, Knaff, Jaerling, conseillers communaux

## Le Conseil Communal;

**Objet: Devis supplémentaire: Aménagement d'une maison pour le service Jeunesse (art.4/0632/2123/006)**

Considérant qu'il y a lieu de poursuivre l'aménagement d'une maison pour le service Jeunesse de la ville ;

Considérant que les travaux dans les anciens locaux de l'agence « Foyer » à la place Boltgen sont terminés depuis octobre 2010 ;

Considérant que le service MPP a déménagé en novembre, respectivement la commission scolaire début décembre ;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à diverses adaptations des anciens locaux de la commission scolaire et du service MPP afin de pouvoir accueillir le service Jeunesse ;

Vu le devis précédant au montant de 20.000 € voté dans sa séance du 18 décembre 2009 ;

Considérant qu'il y a lieu de voter un devis supplémentaire afin de procéder à la mise en conformité du bâtiment au niveau compartimentage et désenfumage, respectivement pour l'aménagement d'un WC pour personnes handicapées au rez-de-chaussée du bâtiment ;

Vu le devis supplémentaire au montant de 80.000 €;

Vu le rapport afférent de Monsieur l'architecte-directeur adjoint des travaux municipaux du 9 décembre 2010 ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**approuve  
par 10 voix oui et 5 voix non**

le devis supplémentaire au montant de 80.000 € pour l'aménagement d'une maison pour le service Jeunesse.